IDENTIFICATION / LOCALISATION

Nom: Br. n° 15 de la Rivière Noire # 1198

Arthabaska

 Type :
 Municipal

 Lot(s) :
 414

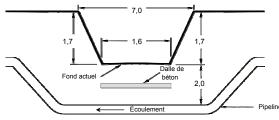
 Rang :
 Rang 8

 Cadastre :
 Canton de Bulstrode

 Municipalité :
 Saint-Valère

MRC:

SECTION AU SITE DE TRAVERSÉE



Notes:

- Dimensions approximatives (m)
- Couverture minimale projetée sous le fond actuel. Le relevé d'arpentage détaillé permettra d'établir de façon précise la couverture minimale à respecter.
- La dalle de béton peut ne pas être requise

ÉVALUATION DES HABITATS POUR LA FAUNE ICHTYENNE

• Intermittent : Non

Profondeur d'eau (m)*: Non déterminée / 0,08
 Type d'écoulement*: Non déterminé / laminaire
 Vitesse (m/s)*: Non déterminée / 0,75
 Substrat**: Sable / limon, déposition

• Potentiel de frai au site de traversée*** : Nul, nul, nul, faible

Habitat d'alimentation - Espèces :
 Meunier noir, épinoche à cinq épines, tête-de-boule, mulet à cornes, umbre de vase

Habitat sensible à l'aval : Non

Obstacle à la migration vers l'amont Non Vulnérabilité : Non vulnérable

Remarque(s):
 Présence d'alevins (meunier noir et mulet à comes), risque de transp. de séd.

Période recommandée de franchissement
 Aucune restriction

Suivi recommandé après la construction
 Aucun

Notes:

- * Mesure printanière / mesure estivale
- ** Substrat dominant / sous-dominant
- *** Potentiel de fraie pour salmonidés, espèces d'eau vive, espèces d'eau calme, cyprinidés

MILIEU ENVIRONNANT

Topographie : Vallonnée
Utilisation du sol : Boisée

Type de sol : Sable loameux à sable Saint-Jude + sable Saint-Samuel + terre noire + sable Sainte-Sophie

(selon la carte pédologique)

PHOTO AU SITE DE TRAVERSÉE



REMISE EN ÉTAT

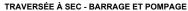
Lit: Matériel original

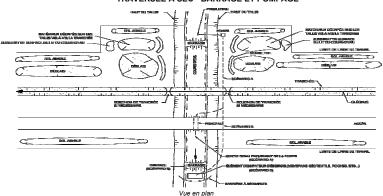
Talus: Pente originale

Stabilisation : Ensemencement ou empierrement ou

combinaison des deux

MÉTHODE DE CONSTRUCTION





Votes :

(Unes .)

L'ensemble des travaux préparatoires (décapage du sol arable, construction des bermes, soudage de la conduite, etc.) s'effectue avant le début de l'excavation. Ainsi, en général, les travaux dans les cours d'esu peuvent être réalisés sans interruption à l'intérieur d'une période de 6 à 15 heures.

Le ponceau sera installé lors de la préparation de la zone de travail. Il demeurera en place pour l'ensemble de la période des travaux et suite à la fermeture du chantier si les travaux n'étaient pas complétés. Toutefois, célui-ci ne devra causer aucune entrave au libre écculement des eaux et ne provoquer aucune inondation.

La méthode de construction et le plan de contrôle des sédiments proposés pourront être ajustés lors des travaux d'implantation du pipeline et ce, en fonction du débit du cours d'eau et des matériaux rencontrés lors de l'excavation.

Le décapage du sol arable de part et d'autre du cours d'eau s'effectue seulement en milieu cultivé.

Cette vue en plan est un croquis type et n'est nullement conçue à des fins de construction.

